



**DÉCEMBRE**  
2022



# SOMMAIRE

- 4 Culture
- 8 **Dossier - La Fête de la mer**
- 15 Festivités estivales
- 16 Tourisme
- 20 Finances
- 22 Social & Éducation
- 26 Travaux - Voirie - Urbanisme
- 33 Commerces
- 35 Collecte des déchets
- 36 Civisme
- 37 Informations diverses
- 38 Recensement
- 39 Expression démocratique

## LA MAIRIE À VOTRE SERVICE



### Ouverture :

Du lundi au vendredi  
9 h 30 à 12 h — 13 h 30 à 17 h

Fermée le samedi et le dimanche



### Pour contacter votre Mairie :

Courrier : 9, rue de Choisy  
50550 Saint-Vaast-la-Hougue  
Tél. : 02.33.88.62.30

Courriel : [saintvaast.mairie@wanadoo.fr](mailto:saintvaast.mairie@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.saintvaast.fr](http://www.saintvaast.fr)



### Retrouvez nos informations sur :

- L'application mobile PanneauPocket (Saint-Vaast-la-Hougue 50550)
- Notre page Facebook : Saint Vaast la Hougue
- Notre site internet : [www.saintvaast.fr](http://www.saintvaast.fr)

# ÉDITO

Saint-Vaastaises, Saint-Vaastais,

Après deux années de crise sanitaire, nous attendions tous beaucoup de 2022.

La météo très favorable dont nous avons bénéficié pendant la saison estivale et le grand nombre d'animations ont rendu notre commune très attractive.

La saison a fait carton plein avec une fréquentation exceptionnelle.

Le très beau succès de la Fête de la Mer en est l'expression évidente ; cette journée a été magnifique, entièrement tournée vers l'hommage que toute une communauté a rendu aux gens de mer et plus particulièrement aux péris en mer. Ce fut un moment rare, chargé d'énormes émotions empreintes de fraternité et de solidarité.

Les équipes municipales, les associations et les bénévoles, tous ont permis que la saison estivale soit belle, animée, riche en événements permettant de satisfaire tous les goûts. Qu'ils soient ici remerciés.

Au-delà de cette période festive tellement précieuse, les projets annoncés pour permettre de mieux vivre à Saint Vaast au quotidien progressent :

Les travaux de réhabilitation des vitraux de l'église sont engagés et avancent à bon train,

Le permis de construire du futur EHPAD a été délivré, des fouilles archéologiques ont été prescrites et le premier coup de pioche devrait être donné en début 2023 comme les travaux de voirie et d'aménage des réseaux qui desserviront ce nouveau quartier d'entrée de ville,

Les études confiées à « l'atelier de l'urbanisme » pour l'aménagement de jardins familiaux et d'une aire de jeux dans le quartier du bout du fil et pour l'aménagement d'un nouvel espace public en centre-ville sur la friche de l'ancienne école maternelle avancent et vont désormais nous permettre de solliciter nos partenaires financiers.

Toutefois, la fin de l'année 2022 montre combien le contexte économique est tendu.

La commune comme les entreprises et les particuliers doit faire face à une inflation galopante sur les achats de consommation courante et plus particulièrement l'énergie. Elle impacte également nos dépenses en matière de personnel et pourrait freiner nos capacités à investir. Néanmoins, nous nous attachons chaque jour à limiter nos dépenses de fonctionnement et recherchons toutes les manières de gagner en sobriété dans nos dépenses. À titre d'exemple, nous travaillons étroitement avec le Syndicat d'électricité de la Manche (SDEM) sur l'éclairage public, de même des dispositifs ont été mis en place dans les bâtiments publics afin de diminuer notre consommation.

Cependant et malgré une situation nationale et internationale compliquée, nous poursuivons notre feuille de route pour Saint-Vaast. Grâce à une situation financière moins contrainte dans la mesure où la commune va retrouver des capacités d'emprunt, 2023 s'annonce dynamique.

Ensemble, nous vous souhaitons le meilleur en cette fin d'année pour vous et vos proches.

*L'équipe municipale*

**Vous êtes chaleureusement invités  
à la cérémonie des vœux organisée par la municipalité  
le mercredi 18 janvier 2023 à 18h00 Salle Max-Pol-Fouchet.**



CULTURE

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

## UN LABEL POUR LES BÂTIMENTS DES PARTICULIERS

*Créée par la loi en 1996 pour participer à la sauvegarde et la valorisation du patrimoine, la Fondation du patrimoine soutient de nombreux projets publics et privés dans le département de la Manche.*

Les habitants de la Manche qui possèdent et souhaitent restaurer un bâtiment présentant un intérêt patrimonial, non protégé au titre des Monuments historiques, peuvent bénéficier des aides suivantes :

- Un avantage fiscal : déduction de 50 % du montant TTC des travaux extérieurs du revenu imposable (100 % si les biens sont loués).
- L'octroi d'une subvention de 2 %, dans la limite de 100 000 € de travaux.

Quatre conditions sont nécessaires pour que le bâtiment soit labellisé :

- Qu'il présente un intérêt patrimonial (ferme, maison de village ou de bourg, manoir, grange, four à pain, puits, etc.), même récent.
- Qu'il soit visible de la voie publique.
- Que les travaux extérieurs soient réalisés dans les règles de l'art et le respect du bâtiment existant.
- Que les travaux ne soient pas commencés.

Toutes les communes de la Manche sont désormais éligibles à cette mesure à l'exception de l'ancienne commune de Cherbourg en raison d'un nombre d'habitants supérieur à 20 000.

Depuis l'origine, le Conseil départemental de la



Manche soutient cette action de la Fondation du patrimoine en apportant, chaque année, une aide permettant de participer au financement de la subvention accordée à chaque label.

La Fondation souhaite néanmoins étendre son partenariat avec des communes ou des intercommunalités désireuses de se doter d'un outil favorisant la restauration du patrimoine privé.

### Information :

Fondation du patrimoine,  
Délégation de la Manche  
BP 05 — 14 970 Bénouville

☎ 02 31 91 15 77,

✉ [normandie@fondation-patrimoine.org](mailto:normandie@fondation-patrimoine.org)





## MÉDIATHÈQUE

Tout au long de l'année, la médiathèque assure les prêts de livres et de CD.

### Mais pas que !

- Un conseiller numérique, un samedi par mois qui vous conseille et vous aide avec vos différents appareils numériques (ordinateur, tablette, téléphone...)
- La Cour des Jeux, un mercredi par mois pour jouer dans la bonne humeur à toutes sortes de jeux de société.

### Et de façon plus ponctuelle :

- Des expositions d'artistes locaux (Mme Ebert, Mr Riou et Mme Richard...)
- Des concerts, du théâtre, des conférences (Samuelito, Reutimann)
- Des expositions thématiques : New Cherbourg Stories, maquettes des bateaux de Saint-Vaast-la-Hougue (encore merci à tous pour les prêts de maquettes et de tableaux !)

### Sans oublier

- Son partenariat avec les Traversées de Tatihou (exposition « Nos marins » et son « T'as pas tout dit à Tatihou » où l'on reçoit des groupes qui nous parlent d'eux et nous chantent quelques chansons).
- Son partenariat avec le Trident, scène nationale de Cherbourg qui vous propose des bus en partance de St-Vaast, mais également des spectacles à domicile.



### Et pour 2023 « I-DANCE »

#### un événement à ne pas manquer !!!

Du 7 au 11 février 2023

Focale I DANCE, devenez un Dieu du dancefloor !

Que vous ayez 5 ou 105 ans... venez découvrir la plateforme I-Dance.

Projet ludique et participatif, venez seul ou accompagné pour scanner gratuitement votre corps dans un photomaton 3D. Votre avatar créé, vous pourrez le modifier à votre guise, afin de le rendre méconnaissable (changer de tête...) ou non, pour ensuite choisir une danse créée par de véritables chorégraphes et devenir un pro de hip-hop ou autre. Enfin grâce à une application accessible sur smartphone ou ordinateur (un conseiller sera là pour vous accompagner, débutants n'ayez pas peur), partagez vos prouesses sur les réseaux (celui de la médiathèque sera disponible)

N'hésitez pas à contacter la médiathèque pour tous renseignements complémentaires et réservations !

☎ 02.33.20.13.21

✉ [biblio.saintvaast@wanadoo.fr](mailto:biblio.saintvaast@wanadoo.fr)



## VAUBAN

En 2023, Saint-Vaast-la-Hougue et les 11 autres sites majeurs du réseau Vauban fêteront le 15<sup>e</sup> anniversaire de leur inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Cet évènement offre une belle opportunité de mettre en lumière les douze sites majeurs dont les tours sentinelles de Tatihou et de la Hougue font partie intégrante.

Pour marquer cet anniversaire, le Département de la Manche et la Ville, vont proposer plusieurs manifestations mettant en scène les deux tours Vauban afin de sensibiliser le public à la valeur de notre patrimoine et à la notion de bien en série.





Les principales manifestations sur ce thème auront lieu lors de la semaine Vauban du 3 au 9 juillet 2023 sur le site de la Hougue et sur l'île Tatihou. Le 7 juillet étant la date anniversaire de l'inscription des fortifications du réseau au patrimoine mondial.

Toutes les informations concernant ces événements seront repris par nos canaux d'information habituels : Panneau Pocket, Site internet, Facebook et panneau lumineux en entrée de ville.

Nous espérons faire de cet anniversaire un grand événement au service de notre patrimoine !

# LE TRIDENT

SCÈNE NATIONALE  
Cherbourg-en-Cotentin

Le partenariat développé par la Municipalité avec le TRIDENT scène nationale de Cherbourg reste un franc succès qui permet aux habitants de notre Commune de bénéficier de spectacles sur Cherbourg incluant le transport en bus, mais aussi des spectacles, conférences et ateliers organisés à la médiathèque, dans la salle Max-Pol Fouchet ou la salle René Mercier à Saint-Vaast-la-Hougue.

## Salle Max-Pol Fouchet (représentation à 20 h)

- **Samedi 10 décembre 2022**  
« On a tous quelque chose en nous » Théâtre.
- **Vendredi 3 mars 2023**  
« Concert à table » Chanson française.
- **Vendredi 7 avril 2023**  
« Larzac » Théâtre

## La médiathèque

- **Du 7 au 11 février 2023**  
Expérience numérique « I-Dance ».

## Salle René Mercier — Ateliers théâtre

- **Samedi 4 et dimanche 5 mars**  
Répétition dès 13 h et restitution à 16 h à la médiathèque le samedi 11 mars 2023.

## Les Bus

(départ à 19 h du parking du collège de Saint-Vaast)

- **Mercredi 1er février 2023**  
« L'Avare » de Molière — Théâtre
- **Vendredi 24 mars**  
Möbius — Cirque/Festival Spring
- **Mardi 16 mai 2023 « NASS »**  
Danse

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le détail du programme proposé par le Trident sur le site : [www.trident-scenenationale.com](http://www.trident-scenenationale.com)



# LA FÊTE DE LA MER

*La Fête de la Mer, initialement prévue en juillet 2020, a finalement eu lieu le 17 juillet 2022. Cela a été un évènement exceptionnel pour la commune de Saint-Vaast-la-Hougue.*

Cette année, la fête de la mer a duré trois jours. Un village avec des activités manuelles et pédagogiques permettait de mettre en valeur toutes les personnes qui travaillent au quotidien avec la mer : les marins, les ostréiculteurs, mais également la gendarmerie maritime, la SNSM.



Notre maire, Gilbert Doucet, qui avait présidé les trois éditions précédentes, hospitalisé, n'a malheureusement pas pu assister à cette fête qui lui tenait tant à cœur.

Les nombreux bénévoles regroupés dans les comités de quartier ont œuvré pendant plus de deux ans pour la confection de milliers de fleurs et cela a été un enchantement visuel dans les rues de la commune et sur les quais.

Tôt le matin, les pêcheurs ont décoré leurs bateaux; les rues étaient en effervescence.

Pour l'occasion, toute la commune avait été interdite aux voitures. Les piétons pouvaient donc tranquillement déambuler dès leur arrivée dans les rues et passer devant les décorations réalisées par les habitants. Guirlandes de fleurs, mais aussi tableaux ont suscité l'admiration de tous.





Vers 9 h 30, Brigitte Léger Lepaysant, première adjointe, et Philippe Dorey, président du Comité d'organisation de la fête de la mer, ont accueilli Monseigneur Laurent Le Boulc'h à l'entrée de la ville.



Défilé dans les rues de la ville avec un arrêt dans chaque quartier avec les responsables.

Une messe a été célébrée sur les quais par Monseigneur Laurent Le Boulc'h, évêque de Coutances. Le service était retransmis sur un écran géant au bout du quai Tourville. Toute la commune était sonorisée pour l'occasion.

### **Extrait de l'homélie de Monseigneur l'évêque :**

«Vus d'un certain côté, en effet, les marins sont des gens hyperactifs, de grands travailleurs! Leur métier exige de durs efforts. La mer demande d'eux, surtout quand elle est agitée, des manœuvres rapides et précises, au péril de leur vie parfois. Elle les absorbe tout entiers. Mais, vus d'un autre côté, les marins sont aussi des contemplatifs. Ils écoutent la mer. Ils sont sensibles à la beauté des eaux. Attentifs aux brises, ils scrutent les risées. Ils sondent la présence du poisson, de plus en plus appelés à porter une vraie attention aux ressources fragiles de la mer. Ainsi, il n'y a pas de bons marins sans l'écoute première de la mer. C'est bien la qualité de leur écoute qui conditionne la qualité de leur action. Et, il n'y a pas non plus de bons marins sans la réactivité des gestes. Les bons marins conjuguent en eux l'écoute première et le travail efficace.»







À l'ouverture des portes, tous les bateaux ont quitté le port pour la procession en mer, en hommage à leurs collègues, amis ou parents disparus. Après avoir jeté des gerbes de fleurs devant le catafalque, symbole de tous les péris en mer, les bateaux ont tous été bénis par Monseigneur l'évêque qui se trouvait à bord du Marité, puis à bord du Jean Renet, navire amiral de cette cérémonie.



Beaucoup d'émotion sur les quais, sur la jetée pour cette journée de souvenirs et de recueillement. C'est en effet un devoir de mémoire, pour la grande famille de la pêche, mais aussi pour l'ensemble de la population saint-vaastaise.



La fête s'est terminée à la Chapelle des Marins, lieu ô combien symbolique, pour les familles des marins disparus en mer et qui n'ont pas de sépulture.

Le curé de la paroisse, Pierre Tournier a cité tous les marins disparus depuis la Deuxième Guerre mondiale. Ce rituel est toujours un moment très émouvant pour le monde de la pêche.

Un grand merci aux chefs de quartiers et à tous leurs bénévoles :

M. Gérard Alix, pour la rue Maréchal Foch.  
M<sup>me</sup> Alice Mauger pour le haut de la rue Maréchal Foch.

M<sup>me</sup> Françoise Besselièvre, pour la rue de Verrue.

M<sup>me</sup> Annick Perrot, pour le quartier de l'église et les rues environnantes : rue Triquet, rue Froide, rue Gautier.

Mme Sylvie Auger, pour la place de la République.

M. Joël Leterrier, pour le quai Tourville et le quartier de la Chapelle.

M. Serge Lebunetel, pour la rue de Réville et le quai Vauban.



Un grand merci à M. Philippe Dorey qui n'a pas hésité à prendre la présidence du Comité d'organisation de la fête de la mer pour remplacer M. Gilbert Doucet, devenu maire.





### ANIMATIONS

*La saison estivale a été très animée sur notre commune avec un nombre record d'évènements, le point d'orgue ayant été, bien entendu, la Fête de la Mer. La météo très favorable que nous avons eue cette année a bien sûr contribué à la réussite de la grande majorité de ces manifestations.*

Avant de revenir sur toutes ces organisations, nous tenons à remercier tous les bénévoles et les conseillers municipaux qui se sont investis pour l'animation de notre commune cet été. Certains d'entre eux sont d'ailleurs présents pour aider chaque semaine et ne comptent pas leurs heures. Sans eux, rien ne serait possible. C'est d'autant plus appréciable qu'avec l'organisation dantesque que représente la Fête de la Mer, nous pouvions craindre une démobilisation

pour les autres manifestations. Il n'en a rien été, fort heureusement.

Un grand merci également aux services administratifs et techniques de la commune qui sont beaucoup sollicités.

Le dynamisme de St-Vaast, le nombre d'évènements proposés est un atout majeur pour notre commune. Nous sommes souvent complimentés à ce sujet.

### ANIMATIONS À VENIR

*Même si toutes nos associations n'ont pas encore programmé leurs différentes manifestations pour 2023, vous pouvez dès à présent retenir ces quelques dates :*

<b>MAI</b>	27 et 28 mai	Festival de chants marins
<b>JUIN</b>	24 juin	Semi-marathon
	Fin juin ou début juillet	Journée SNSM
<b>JUILLET</b>	8 juillet	Tatihougue (swim run)
	8 et 9 juillet	Départ du Tour des Ports de la Manche
	14 juillet	Festivités
	22 et 23 juillet	Festival du livre
	28, 29 et 30 juillet	Concours hippique
	15 août	Jeux de plage
	<b>AOÛT</b>	Week-end du 15 août
20 août		Course du Run

## PETIT RAPPEL DE CE QUI S'EST PASSÉ CETTE ANNÉE :

**4, 5 juin** - Festival de chants marins à la Hougue (Comité des Fêtes), un retour très apprécié après deux années blanches à cause du Covid.

**18 juin** - Musicoport (ville). Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, la météo s'en est mêlée. Nous avons malgré tout pu maintenir des concerts d'une grande qualité dans un garage gentiment prêté par M. Lesaux.

**25 juin** - Semi-marathon (AS Tourlaville), une très bonne participation avec 570 coureurs sur le semi et 122 pour la course de l'huître.

**26 juin** - Vide-greniers à la Hougue (Comité des Fêtes).

**2 juil.** - Journée SNSM qui a connu le succès.

**2, 3 juil.** - Week-end Vauban.

**3 juil.** - Pique-nique à la Hougue, un moment très convivial.

**3 juil.** - Départ du Tour des Ports de la Manche

**9 juil.** - Tatihougue, l'épreuve s'est bien déroulée avec la remise des maillots de champions de France de Swimrun 2022. 380 participants pour cette 4<sup>ème</sup> édition qui s'est déroulée sous un grand soleil.

**10 juil.** - Vide-greniers du centre-ville (Agir pour le Val de Saire).

**14 juil.** - Festivités avec feu d'artifice, une participation très importante aux jeux et une fréquentation record le soir pour la retraite aux flambeaux et le très beau feu d'artifice.

**17 juil.** - Fête de la Mer avec, à cette occasion, la présence de nos amis anglais de Bridport.

**23, 24 juil.** - Festival du livre, 55 auteurs invités et 2100 visiteurs. Un peu moins de visiteurs que les années précédentes (pré-Covid), mais autant d'achats de livres, ce qui montre l'intérêt des visiteurs. Les conférences, notamment celle de J.-F. Kahn, et l'exposition ont été très appréciées.

**29, 30 et 31 juil.** - Concours hippique qui a connu son succès habituel

**31 juil.** - Course du Run, une édition qui s'est parfaitement déroulée avec environ 1200 coureurs et toujours autant de spectateurs.

**7 août** - Régates. De belles régates du Yacht Club avec les vieux gréements, une bonne fréquentation de la fête foraine et beaucoup de monde le soir pour le feu d'artifice

**15 août** - Jeux à la Hougue, une participation très satisfaisante des enfants, mais aussi des adultes.

**Week-end du 15 août** - Portes ouvertes de la SNSM à la Hougue, beaucoup de visiteurs et des rencontres enrichissantes pour les sauveteurs.

**21 août** - Vide-greniers à la Hougue (Comité des Fêtes).

**1<sup>er</sup> oct.** - Fête du miel.

**9 oct.** - Grand Océan, une journée festive et conviviale avec des animations liées à la mer. Une journée très réussie avec une très bonne fréquentation par un temps estival.

**29, 30 oct.** - Festival Passeurs de blues, une réussite totale pour une première. Des ateliers d'initiation bien fréquentés, des concerts dans les commerces et les bars très suivis (avec une météo propice) et deux concerts d'une grande qualité à la salle Max-Pol Fouchet qui ont affiché complet. Cette nouvelle manifestation sera reconduite en 2023.





# CAMPING LA GALLOUETTE, UN ÉLÉMENT PRIMORDIAL POUR LE TOURISME SUR LA COMMUNE



*Nous sommes allés à la rencontre de Marina et Christophe Lesouef qui gèrent le camping la Gallouette depuis 6 ans déjà. Marina et Christophe sont en effet arrivés à St-Vaast en avril 2016 pour succéder à Claudine et Jean-Luc Boblin qui avaient en charge le camping depuis 21 ans. M. et Mme Lesouef géraient auparavant une base de loisirs nautiques à Clécy, la capitale de la Suisse normande.*

Nous avons souhaité leur poser quelques questions sur le camping auxquelles ils ont répondu avec une grande gentillesse et une grande franchise.

### Comment s'est passée la saison 2022 ?

— La saison qui s'achève peut être qualifiée d'excellente. Le camping a été complet en juin, juillet, août et jusqu'à la mi-septembre. »

### À quoi est due cette fréquentation record, selon vous ?

— Différents critères peuvent l'expliquer. Tout d'abord, l'effet « village préféré des Français 2019 », mais aussi les nombreux reportages consacrés à St-Vaast et à la région dans les différents médias. Des émissions comme « La chasse au trésor » contribuent aussi à cette fréquentation.

Nous avons également constaté le retour des étrangers, en particulier des Allemands qui représentent désormais la majorité des clients étrangers. Viennent ensuite les Belges, les Néerlandais et les Anglais (qui étaient de loin les plus nombreux auparavant).

Un autre phénomène que nous constatons est l'augmentation du nombre de camping-cars. Ces campings-caristes sont très souvent d'anciens campeurs. Leur séjour dure en moyenne 2 jours hors-saison et 5 jours en pleine saison. »

### Qu'apprécient les campeurs à St-Vaast et sur le camping lui-même ?

— Ils apprécient le fait que nous ne soyons pas encore envahis par le tourisme de masse, l'authenticité de St-Vaast et des alentours. Sur le camping lui-même, ils apprécient sa tranquillité, ne recherchent pas les animations même si nous organisons 2 animations par semaine et des animations quotidiennes pour les jeunes.

### Quels problèmes rencontrez-vous ?

— Le problème principal est le recrutement des saisonniers, en particulier à cause de la question du logement sur la commune en période estivale. Il faut savoir que le camping emploie 3 permanents et a recruté 7 personnes pour l'été.

### Comment envisagez-vous l'avenir du camping ?

— La crise sanitaire due au Covid a beaucoup perturbé les saisons 2020 et 2021. Nous avions prévu des investissements que nous avons dû différer. Ce n'est que cette année que tout est revenu à la normale. Le camping la Gallouette a un fort potentiel. On sent un dynamisme et une possibilité de développement avec différentes pistes à explorer. Depuis notre arrivée, nous sommes passés de 25 éléments locatifs (mobil-homes et chalets) à 37. La demande pour le locatif est très forte.

Grâce au soutien de l'Union européenne et de la région Normandie, dans le cadre de la réponse de l'Union européenne à la pandémie de Covid-19, le camping va pouvoir poursuivre ses actions pour l'environnement.

Après plusieurs initiatives déjà mises en place

afin de respecter la nature et la biodiversité au quotidien, de nouvelles améliorations sont en cours de réalisation : éclairage et production d'eau chaude, solaire, véhicule à énergie électrique, cuves de récupération d'eau...

M. et M<sup>me</sup> Lesouef tiennent à souligner qu'ils ont été très bien accueillis à St-Vaast et qu'ils ont entretenu de très bons rapports avec les maires et les municipalités qui se sont succédé. Ils ont été surpris du dynamisme de la commune tout au long de l'année (en particulier avec le marché hebdomadaire).

Nous avons appris récemment qu'ils allaient nous quitter pour prendre un repos bien mérité à Agon-Coutainville avant de se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle.

Nous tenons à remercier Marina et Christophe pour leur dynamisme et leur très bonne gestion du camping pendant toutes ces années et nous leur souhaitons une bonne continuation et une pleine réussite dans leurs futurs projets. Ils laissent un établissement en très bonne santé à leurs successeurs.



## LE CAMPING LA GALLOUETTE EN QUELQUES CHIFFRES :





## LES VISITEURS DE L'OFFICE DE TOURISME DU COTENTIN



*La fréquentation touristique enregistre une belle progression dans les bureaux de l'Office de Tourisme pour l'été 2022 :*

**+6 %**

**Au global pour les mois de juillet et août par rapport à 2021.**

Pour Saint-Vaast-la-Hougue, l'équipe d'accueil a enregistré **près de 12 000 contacts** sur l'année, dont 91 % des visiteurs étaient Français, venant principalement d'Île-de-France et de Normandie.

Les Belges sont les touristes étrangers les plus représentés, puis viennent les Britanniques, les Allemands et les Hollandais.

**Les randonnées pédestres et cyclistes** sont les activités les plus prisées des demandes. Les animations estivales des associations ont aussi eu un grand succès : **le semi-marathon de la côte de Vikings** le 25 juin, **le festival des chants de marins** à la Hougue les 4/5 juin, **la 20<sup>e</sup> édition du festival du livre** les 23/24 juillet, **la course du Run** le 31 juillet 18<sup>e</sup> édition, **le festival des traversées de Tatihou** du 11 au 16 août, **la splendide fête** de la mer qui a lieu une fois tous les dix ans, les visites commentées, promenades découvertes et conférences de **l'association CAP COTENTIN** toute la saison, **grand Océan** le 09 octobre, le festival « **les passeurs de blues** » les 29 et 30 octobre.



## Le saviez-vous ?

Le Cotentin dispose d'une collection de topoguides pour découvrir notre presqu'île.

**EN VENTE DANS  
TOUS LES BUREAUX  
DE L'OFFICE DE TOURISME**



## Baie de Saint-Vaast

Les **sorties nature dans la Baie de Saint-Vaast** de l'Office de Tourisme ont été complètes ainsi que les crépusculaires. Au vu du succès de ces animations, elles seront programmées à nouveau en 2023.

ALORS, N'OUBLIEZ PAS DE RÉSERVER VOS PLACES SUR LE SITE :

**[www.encotentin.fr/billetterie](http://www.encotentin.fr/billetterie)**



## Sur la toile

Nos visiteurs sont aussi de plus en plus nombreux à se rendre sur le site Internet [encotentin.fr](http://encotentin.fr) avec **près de 2 700 000 pages vues** et sur les réseaux sociaux Facebook, Instagram, Twitter et LinkedIn @cotentin. unique qui cumulent près de **50 000 fans**.

**NOS PRODUITS UNIQUES  
PAR NATURE**



**DANS LES BOUTIQUES DE L'OFFICE DE TOURISME.**  
venez découvrir notre sélection de produits du terroir  
et les savoir-faire de nos créateurs locaux.



**COTENTIN  
UNIQUE  
PAR NATURE**



# UN BUDGET PILOTÉ : UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ ET DES PROJETS FINANCÉS

*Le budget 2022 de la commune a été voté  
lors du Conseil Municipal du 8 avril 2022.*

*Il s'élève à 3 931 274 € :  
2 789 279 € en fonctionnement  
et 1 141 995 € en investissement.*

Sa préparation s'est faite dans un contexte stabilisé grâce aux efforts conséquents menés pour contenir les charges de fonctionnement de la commune en 2021. De ce fait, coté fonctionnement, le résultat de 2021 était extrêmement positif, en évolution de près de 38% alors que la plupart des communes vivaient une situation inverse avec un résultat au mieux stagnant voire en diminution.

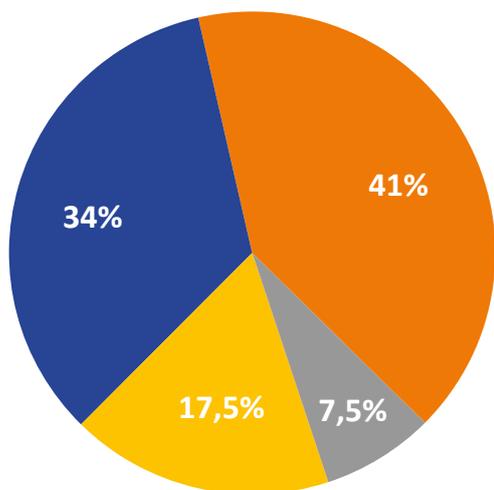
En outre, suite à une remise en ordre de la comptabilité de la commune, 2021 a vu la trésorerie de la ville augmenter et ces efforts ont été soulignés par M. Le receveur des finances lors du conseil municipal budgétaire..

Le budget d'investissement 2022 a été entièrement financé par nos fonds propres et les subventions obtenues auprès de nos partenaires, notamment l'État, la région, le département et l'agglomération du Cotentin.

Cette année encore la commune a fait le choix de ne pas recourir à l'emprunt. En effet, comme l'a souligné le Receveur des Finances publiques, l'endettement de la collectivité est largement au-dessus de la moyenne des villes de la même strate. La dette et la charge de la dette représentent une part significative de notre budget. Aussi, il est nécessaire d'adopter une trajectoire de désendettement, trajectoire qui commence à s'amorcer.

### LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RETENUS DANS LE BUDGET 2022 AU TITRE DES OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT

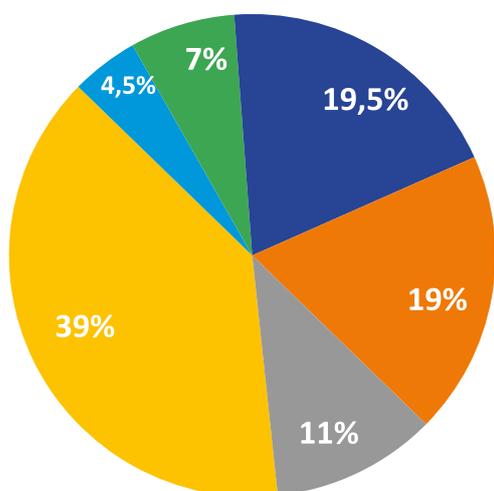
- La réhabilitation des vitraux 9 et 10 de l'église. Les travaux de maçonnerie ont débuté à l'automne et permettront que ces 2 vitraux soient réinstallés après rénovation par la maison Lorin de Chartres qui les avait réalisés.
- La réalisation des travaux de voirie aux abords du futur EHPAD permettant de desservir ce nouveau quartier d'entrée de ville.
- La réhabilitation des 4 logements communaux de la place du 11 Novembre.
- La réalisation d'un diagnostic complet de notre église qui connaît de nombreux désordres.
- L'acquisition de matériels pour améliorer le fonctionnement des services.
- L'acquisition de matériels pédagogiques informatiques pour le groupe scolaire.
- La rénovation de notre éclairage public permettant de se doter d'équipements moins coûteux en énergie.



## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement ont été ajustées au plus juste ; toutefois l'augmentation annoncée du coût des énergies et des charges de personnel ont été anticipées..

- Charges à caractère général
- Charges financières
- Charges personnel
- Autres charges



## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les projets sur lesquels nous nous sommes engagés progressent. Ils ont été intégrés dans la convention « petites villes de demain » que la commune a conclue le 19 octobre 2022 avec l'État, la région Normandie, le département de la Manche et la Banque des Territoires. Les études nécessaires à leur réalisation sont en cours et permettront de mobiliser les meilleurs financements.

- Opérations financières
- Matériels
- Dette
- Voirie
- Bâtiments
- Autres travaux

Notre objectif est de poursuivre l'aménagement de la ville pour la rendre toujours plus attractive tout en maîtrisant notre endettement et sans augmenter les taux d'imposition.



### PORTAGE REPAS À DOMICILE

*Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose un service de portage de repas à domicile.*

Ce service est proposé à toute personne dont l'état de santé ne permet plus d'assurer la confection des repas.

Cette prestation vise à favoriser le maintien des bénéficiaires dans leur cadre de vie habituel et propose des menus sains et équilibrés, élaborés par le cuisinier de l'EHPAD.

Les repas qui sont livrés chauds, comprennent 7 composantes : potage, entrée, plat principal et légumes, salade, fromage, dessert.



La livraison des repas est assurée par un agent communal, Mme Elisabeth Lehaguez, tous les jours de la semaine, sauf le dimanche.

**N'hésitez pas à contacter la mairie si vous souhaitez bénéficier de ce service**

### LE PANIER DU VAL DE SAIRE

*Créé en 2000, le Panier du Val de Saire est, sur le plan local, le relais de la Banque Alimentaire pour venir en aide aux personnes en difficulté pour se nourrir.*

Le troisième mercredi de chaque mois, les familles bénéficiaires reçoivent un colis alimentaire. Pour en bénéficier, il faut faire une demande auprès du CCAS en justifiant de ses ressources et de ses charges locatives : prendre rendez-vous avec Mme Yolande Jore en mairie.

Pour information le barème est le suivant :

Composition du foyer	Plafond d'attribution Ressources nettes moins loyer net
Personne seule	561€
Deux parts	837€
Trois parts	1002€
Quatre parts	1223€
Par part supplémentaire	+ 231€

---

## REPAS DES AÎNÉS

*Nouvelle municipalité ! Nouveau décor ! Nouvelle ambiance !*

Le dimanche 22 mai, la municipalité a invité les aînés de la commune à un repas convivial dans le gymnase spécialement aménagé pour l'occasion : tables rondes, plus conviviales aux dires de tous, joliment décorées ; animation musicale par Sam et Pat, talentueux musiciens.

En amont, ce sont plus de 40 bénévoles qui ont répondu à l'appel de Brigitte Léger Lepaysant et Yolande Jore !

Les élus présents sont passés de table en table servir l'apéritif de bienvenue !

Musique, danse, chansons. D'ailleurs les deux doyens : Pierre Endelin qui aurait eu 102 ans au mois de novembre et Madeleine Mercier qui avait soufflé ses 103 bougies au mois de juin ont poussé la chansonnette sous les applaudissements de l'assemblée.

Malheureusement Pierre Endelin et Madeleine Mercier ont tiré leur révérence et nous ont quittés cette année.





## PRÉSENTATION DE L'ÉCOLE



*Les élèves sont accueillis dans un bâtiment magnifiquement agencé avec son forum vitré central et ses classes organisées tout autour. Les élèves d'élémentaire prennent leur repas au collège alors que les élèves de maternelle restent dans la salle de restauration de l'école.*

*Cette année, l'école est organisée en 7 classes dont un dispositif ULIS. Pas moins de 100 élèves fréquentent le groupe scolaire.*



*Classe de neige 2022-2023*

## Accueil des enfants de moins de 3 ans

---

La maternelle dispose de la toute petite section qui accueille les enfants qui ont eu 2 ans avant le 1er septembre de l'année en cours.



## Réseau d'Éducation Prioritaire

---

Depuis la mise en place du Réseau d'Éducation Prioritaire en 2015, l'école bénéficie de moyens supplémentaires, notamment des classes à effectifs réduits en GS, CP et CE1.

## La médiathèque de Saint-Vaast

---

Régulièrement, les élèves se rendent à la médiathèque de la commune de manière à profiter de ce bel outil culturel et d'éveiller chez eux le goût de la lecture.

## Une classe de neige

---

Depuis plus de 30 ans, le groupe scolaire permet aux élèves de CM1-CM2 de découvrir les ALPES et de pratiquer le ski alpin. C'est un projet ambitieux dans sa construction et son financement, accompagné par la mairie sans qui ce projet ne pourrait avoir lieu étant donné son coût.



*Classe de neige 2021-2022*

## Structures spécifiques

---

L'école bénéficie de moyens d'accueil permettant de prendre en compte les élèves avec besoin particulier et leur handicap (ULIS école). Cette classe fonctionne en lien étroit avec les autres niveaux de l'école et organise de nombreuses inclusions des élèves au sein des autres classes.

## Des projets ouverts sur le monde

---

Grâce à une coopérative scolaire dynamique et à l'aide des collectivités territoriales à notre écoute, des projets motivants se mettent en place et permettent aux enfants d'apprendre autrement :

- Classe du Vent : Pratique de la voile et du char à voile avec le centre Nautique de la Baie de Saint Vaast
- Classe Équitation pour la maternelle : en partenariat avec les Écuries de la Gare
- Enseignement de la natation pour les GS-CP et CE1

## Des infrastructures à portée de main

---

Les élèves de l'école bénéficient de deux gymnases et d'un stade en face de l'école. Ils peuvent également se rendre à pied au Centre Nautique sur le port ou prendre le bateau pour Tatihou où les services pédagogiques nous accueillent pour des activités riches et variées.



## VOIE MARCEL PIGNOT - EHPAD DU VAL DE SAIRE

*À la fin du premier semestre 2023,  
des travaux d'envergure verront le  
jour aux abords de l'axe Quettehou,  
Saint-Vaast-la-Hougue.*

### VOIE MARCEL PIGNOT

La voie Marcel Pignot va être prolongée pour rejoindre la chasse David. Cette voirie viendra desservir le futur EHPAD et la future zone d'habitat déterminée par le plan d'aménagement (PADD arrêté du 29 juin 2012).

Cette voirie comportera une chaussée de 6 mètres de largeur en béton bitumineux, une voie verte de 3 mètres de largeur en sable béton concassé, des noues de part et d'autre de la chaussée ainsi que les divers réseaux. Une aire de stationnement d'environ 50 places sera réalisée en dalle gazon.

L'urgence est la réalisation du fond de chaussée afin de permettre aux véhicules lourds d'accéder au chantier de l'EHPAD.

Le coût du projet est estimé à 555 000 € TTC.

### EHPAD DU VAL DE SAIRE

Le projet est de construire un nouvel EHPAD sur une parcelle vierge à l'entrée de la ville. Il permettra de concevoir un bâtiment parfaitement adapté à sa fonction. Il répondra entre autres aux nouvelles modalités de fonctionnement de certains services entre les deux sites de l'EHPAD du Val de Saire. Le projet intègre une unité Alzheimer.

L'EHPAD du Val de Saire sera un bâtiment de 5560 m<sup>2</sup> au sol sur 3 niveaux, de forme plutôt rectangulaire et avec un toit plat.

L'établissement pourra accueillir 87 résidents. Il sera doté d'un parc arboré pour les aires de balade.





## ÉGLISE

*Comme nous nous y étions engagés, un diagnostic global de l'église a été réalisé et nous a été remis cet été.*

Cet état des lieux est exhaustif, détaillé, chiffré par corps de métiers et il nous conseille sur les travaux prioritaires à engager.

Les principaux désordres décelés sont :

- Assainissement des pieds de murs extérieurs (drainage du pourtour, réfection du réseau eaux pluviales enterré)
- Restauration des extérieurs (joints en reprises-ciments, restructuration des murs)
- Certains arcs-boutants sont en cours de déstructuration
- La charpente a tendance à pousser dans le vide sur les têtes de mur et ainsi favoriser les désordres structurels constatés sur l'église
- Les charpentes du centre cultuel sont, pour partie, en mauvais état dû à d'importantes infiltrations d'eau
- Certaines pièces maîtresses des charpentes ont été restaurées dans des conditions inadaptées (carré des transepts)
- Au vu de l'état de la couverture, il est conseillé un remplacement à plus ou moins 80 % de la couverture, des chéneaux et des ventilations
- Les menuiseries sont en mauvais état et nécessitent une restauration
- Le beffroi étant verrouillé en pied nécessite une restauration en profondeur, voire un remplacement complet.

Ce document très complet nous servira à établir un plan d'action pluriannuel de travaux qui dépassera notre mandat étant donné le coût global très important et estimé à plus de 3 M€.

Il nous faut donc prendre ce diagnostic comme une feuille de route afin de consulter des entreprises sous l'égide de maîtres d'œuvre, et de bâtir un programme financier sur les années à venir nous permettant de trouver des subventions et/ou des mécénats. Seul un tel programme nous permettra de procéder à la rénovation de l'église sur le long terme.

## VITRAUX DE L'ÉGLISE

L'église de Saint-Vaast-la-Hougue compte 58 vitraux dont 38 sont classés au titre des monuments historiques, tous réalisés par le maître verrier Charles LORIN.

- Début 2019, l'Association pour la sauvegarde et la mise en valeur des vitraux de l'église de Saint-Vaast-la-Hougue (ASVE) a été créée, présidée par Mr Jean-Michel Perrignon.
- Après expertise réalisée par la Maison LORIN de CHARTRES, un devis global estimatif de restauration pour l'ensemble des vitraux a été établi pour un montant de 298 192 €.
- Dès 2019, des travaux de démontage des baies 9 et 10 ont été entrepris sans toutefois avoir prévu de financement pour la suite des travaux.
- Les deux baies étant démontées, la municipalité a pris en 2020 l'initiative de solliciter des subventions pour réaliser leur rénovation dont le coût global s'élève à 79 264 €.
- Au titre de la DETR, l'État a accepté de prendre en charge 50 % de ce montant et le conseil départemental de la Manche a apporté une contribution à hauteur de 30 %. Le reste à charge a été budgétisé en 2022, par la commune.
- Aujourd'hui, les travaux de réparation et de remontage de ces deux vitraux sont en cours et devraient se terminer début 2023.

Pour la suite, la municipalité envisage d'établir un plan pluriannuel pour arriver à rénover le reste des vitraux endommagés en espérant pouvoir bénéficier également des apports du mécénat.



# ENTRETIEN DES ALLÉES DU CIMETIÈRE

*Les cimetières sont des espaces de paix, de recueillement et de souvenir envers nos proches disparus.*

Nous sommes tous attachés à maintenir ces lieux, selon nos traditions et notre culture, en bon état de propreté, à savoir sans mauvaises herbes dans les diverses allées.

Afin de mettre en œuvre la configuration d'entretien qui nous paraît la mieux adaptée, nous nous sommes rapprochés de municipalités ayant mis en œuvre des solutions qui peuvent être de divers ordres :



Si, par le passé, la maîtrise des mauvaises herbes était aisée avec l'usage des herbicides d'origine de synthèse, ceux-ci sont aujourd'hui proscrits dans les cimetières depuis la mi-juillet 2022.

Il convient donc de trouver des solutions alternatives, viables et acceptables. Le recours à la binette sur de telles surfaces est inenvisageable et aurait pour conséquence d'accroître considérablement les coûts d'entretien sans parler du découragement de nos agents chargés des espaces verts.

- **L'engazonnement des allées et espaces intertombes**

Cela se fait avec un gazon spécifique résistant au piétinement et à la sécheresse. La finesse du feuillage permet de ne pas garder l'eau, donc d'éviter dans la moindre mesure de souiller les chaussures. Toutefois, Les passages fréquents des visiteurs et des engins dans les allées principales dégradent le gazon.

- **La pose de gravier dans les allées**

Pour être efficace, il faut une couche suffisante de gravier. Le passage d'une herse tous les 15 jours/3 semaines, en période de croissance des mauvaises herbes, est nécessaire. Inconvénient : Les fauteuils roulants ne peuvent pas se déplacer dans les graviers et la marche est difficile pour les personnes âgées. La propreté des allées reste partielle.

- **Le gravillonnage de type bicouche**

Avec l'utilisation d'un gravier fin de bel aspect, le rendu est intéressant. Il permet de maintenir les allées centrales en bon état de propreté ainsi que leur stabilité au passage des engins.

- **L'emploi d'un stabilisé** (type revêtement voie verte) constitué d'un mélange sable et béton à sec, il présente une alternative intéressante. Toutefois, au bout d'un certain temps, il se dégrade et s'encrasse.

En outre, il s'avère coûteux.

- **Le béton lavé :**

Une bonne solution pour les allées centrales, mais excessivement coûteuse et donc inenvisageable.



# ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

## Au vu de ces alternatives, nous avons décidé pour notre cimetière :

- Dans un premier temps, d'enherber les intertombes dans les parties de l'ancien cimetière, comme cela se pratique dans la plupart des cimetières.
- Concernant les grandes allées, nous sommes en phase d'analyse. La solution retenue sera mise en œuvre au printemps prochain.

## Recommandations :

- Sur les parties qui ont été engazonnées, ne pas arracher les mauvaises herbes qui ont pour conséquence de dégrader l'enherbement. La fauche et le tallage du gazon réduisent progressivement les herbes indésirables.
- Ne pas désherber le pourtour de la tombe
- Éviter de mettre des pots sur les espaces engazonnés
- Ne pas utiliser de javel ou produits similaires pour le lavage des pierres tombales au risque de faire dépérir le gazon.



Dans le contexte géopolitique actuel et les directives de l'État, notre collectivité doit s'engager sur un programme d'économie d'énergie à court et moyen terme.

Nos dépenses énergétiques portant sur l'électricité, le fioul domestique, le gaz, le gazole non routier et le gasoil représentent en 2021 une dépense avoisinant les 100 000 €.

## POUR CET HIVER

### • Éclairage public

Nous allons couper l'éclairage entre 23 h et 6 h du matin, ce qui représente une économie de 22 000 €, soit la moitié des dépenses habituelles. Quelques travaux sont nécessaires et seront réalisés par le SDEM en décembre.

Du fait de la faible consommation en éclairage des rues à base de LED ceux-ci seront maintenus. Pour des questions de sécurité et de pratique professionnelle, l'éclairage public sera maintenu toute la nuit sur l'axe Saint-Vaast-la-Hougue – Quettehou et sur les quais.

### • Chauffage

La température dans l'ensemble des bâtiments communaux ne devra pas dépasser les 19°. Le chauffage devra être réduit ou coupé le week-end. Une surveillance accrue sera faite au sein des diverses salles.

## CONCERNANT LE MOYEN TERME

Nous avons sollicité le SDEM pour nous faire un diagnostic sur les économies d'énergie possibles au sein de la commune : isolation des bâtiments, chauffage, éclairage public...

Le budget communal va être lourdement impacté par la hausse fulgurante du coût de l'énergie.

Espérons que des mesures gouvernementales viendront atténuer de manière acceptable cette hausse de l'énergie.



## URBANISME

La Commune de Saint-Vaast-la-Hougue a pris la décision en 2017 de garder la compétence relative à l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Le service est assuré par Madame MAUGER Pauline et Monsieur LARSONNEUR Gilbert adjoint au Maire avec l'appui de Monsieur MARIE Samuel, conseiller municipal délégué.

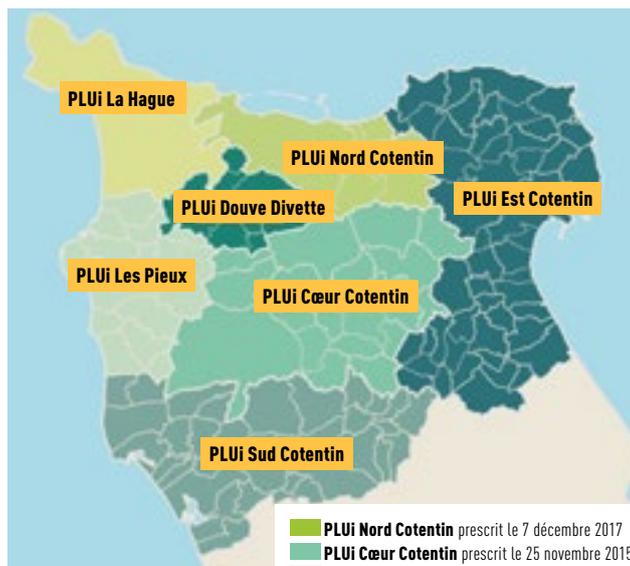
L'instruction des dossiers se fait à l'appui du PLU (Plan Local d'Urbanisme), du PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux), de la loi Littoral...

Un nouveau règlement (P.L.U.I) est en cours d'élaboration pour une finalité vers 2025. Cette compétence est confiée à la Communauté d'Agglomération du Cotentin. 7 PLUI seront établis par l'Agglomération du Cotentin. Saint-Vaast-la-Hougue s'intégrera dans le PLUI EST COTENTIN.

L'instruction faite par la commune porte sur les différentes autorisations d'urbanisme :

- Permis d'aménager
- Permis de construire
- Permis de démolir
- Autorisation de travaux (Établissement recevant du Public)
- Déclaration de travaux
- Certificat d'urbanisme opérationnel et/ou d'information

Dans le secteur de protection de la Chapelle des Marins, 500 mètres aux alentours, les dossiers sont soumis à l'avis de l'ABF (Architecte des Bâtiments de France).

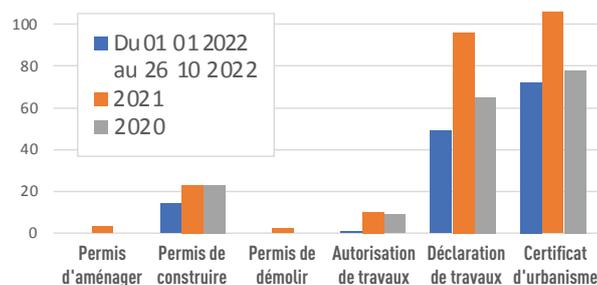


- PLUI Nord Cotentin prescrit le 7 décembre 2017
- PLUI Cœur Cotentin prescrit le 25 novembre 2015
- PLUI Sud Cotentin prescrit le 7 décembre 2017
- PLUI Douve Divette prescrit le 1<sup>er</sup> septembre 2015
- PLUI La Hague prescrit le 18 décembre 2015
- PLUI Les Pieux prescrit le 11 décembre 2015
- PLUI Est Cotentin prescrit le 7 décembre 2017

Notre commune se situe dans une zone d'archéologie préventive. Toutes les demandes de permis sont envoyées pour avis à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

À la suite de cette consultation, des fouilles archéologiques peuvent être demandées. Sur ces secteurs, le délai d'instruction est majoré d'un mois supplémentaire.

### Évolution des autorisations d'urbanisme



## INFORMATIONS PRATIQUES

Tous les travaux, quels que soient leur type ou leur destination, doivent faire l'objet d'une demande de travaux auprès du service urbanisme de la mairie qui se tient à votre disposition.

Vous pouvez retrouver toutes les informations concernant les déclarations à effectuer avant travaux, en mairie ou sur le site : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319)

Vos demandes peuvent être envoyées par courrier, par mail, via le formulaire du site internet de la mairie ou directement déposées en mains propres.

Mairie – Service Urbanisme  
9, rue de Choisy  
50550 Saint-Vaast-la-Hougue

☎ 02 33 88 62 33

✉ [saintvaast.urba@wanadoo.fr](mailto:saintvaast.urba@wanadoo.fr)

🌐 [saintvaast.fr](http://saintvaast.fr)

Accueil du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h

L'après-midi : uniquement sur RDV

## LOGEMENTS COMMUNAUX RUE DU 11 NOVEMBRE



En 2022 deux des quatre logements communaux de la rue du 11 novembre ont bénéficié de travaux d'amélioration énergétique et d'entretien :

- Pose de nouvelles fenêtres isolantes
- Remplacement par des radiateurs plus performants
- Réfection des peintures et/ou papier peint, sols
- Contrôle et entretien des sanitaires

Ces travaux ont été réalisés par une entreprise locale pour ce qui concerne les menuiseries et le reste a été fait en régie par nos agents techniques.

Les deux autres logements seront mis au même niveau en 2023 en fonction des vacances de ceux-ci.

Il est également prévu des travaux extérieurs par le changement des gouttières et des cache-moineaux, ainsi qu'un ravalement de tout le bâtiment.





### VOIE VERTE BOUT DU FIL/ BOIS DE LA BIJUDE

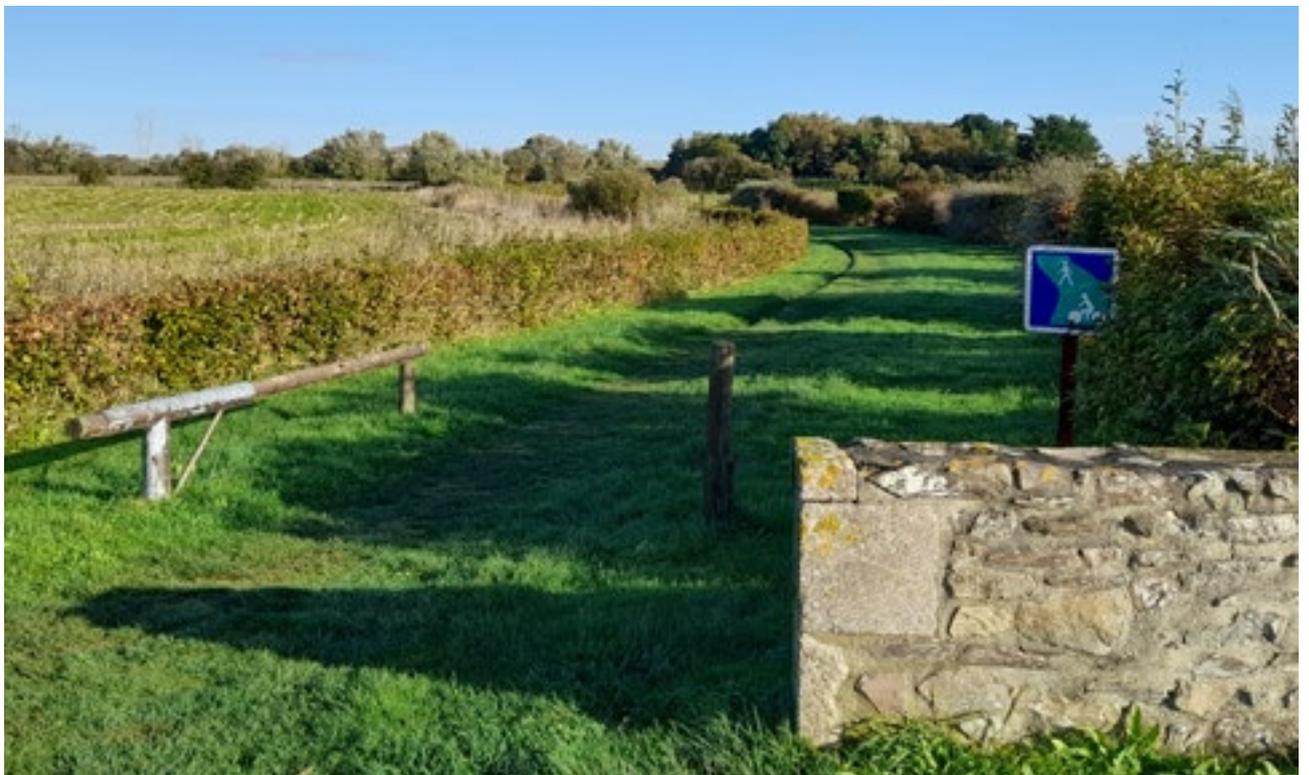
*Le projet d'aménagement final de la voie verte s'est concrétisé pour la dernière portion enherbée entre le Bout du fil et le petit bois de la Bijude.*

Ces travaux portés par le Département de la Manche consistent à l'encaisser et à la rendre plus roulable par la pose d'un revêtement sable/ciment identique à la voie qui contourne déjà Saint-Vaast.

Comme tous travaux, il y a eu une part d'études et de vérifications de faisabilité importante imposées par les règles de la loi sur l'eau, la loi littorale, et des risques de submersion...

Dans ce projet la commune n'aura à sa charge que la végétalisation en bordure de la voie.

La mise en service de ce tronçon est prévue avant le début de la saison estivale 2023.





## LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire de saint Vaast est un rituel incontournable! Que l'on aime flâner, rencontrer des connaissances ou découvrir de bons produits, c'est le lieu de rendez-vous du samedi matin. Le marché est composé de 63 commerçants ambulants, fidèles hiver comme été, auxquels viennent s'ajouter un peu plus du double l'été! Vous trouverez 70 % de produits de consommation, dont 5 % de produits de saison originaux. Les 2/3 des commerçants habitent dans un rayon de 20 km autour de Saint-Vaast, ce qui limite l'empreinte carbone et favorise la connaissance de la provenance des produits. Sans avoir augmenté les tarifs, les recettes du marché sont en hausse de 20 % par rapport à 2021, ce qui indique un marché en expansion et qui intéresse les producteurs.

Les animations ont été plus régulières également (concerts, démonstrations, exposition...). En hiver comme en été, il se passe toujours quelque chose sur le marché! L'année 2023 sera consacrée à l'amélioration des équipements pour les commerçants ambulants (réparation des bornes électriques, signalisation des places...) et à l'amélioration de l'accessibilité du marché (aide au stationnement, signalétique, plan du marché, des sanitaires...)

Nous pourrons tous ainsi continuer à nous régaler des yeux et des papilles dans la bonne humeur! Le marché a lieu le samedi matin : place de la République, rue de verrue, place Belle-Isle et par extension l'été : rue du port, rue froide et rue Gautier.



RÉDUIRE

RÉUTILISER

TRIER

**47 809 tonnes**

C'est le poids des déchets non valorisables déposés par les habitants du Cotentin dans leur poubelle grise sur une année !

Ni triés, ni valorisés, ces déchets achèveront leur vie dans un centre d'enfouissement, sans qu'une seconde chance ne puisse leur être offerte.

Pour pallier à cette situation, le Cotentin, lauréat de l'appel à projets de Citeo, se mobilise et agit concrètement en réorganisant le fonctionnement de ses collectes, sans impact sur la fiscalité des habitants.

## LES ACTIONS PHARES DU COTENTIN

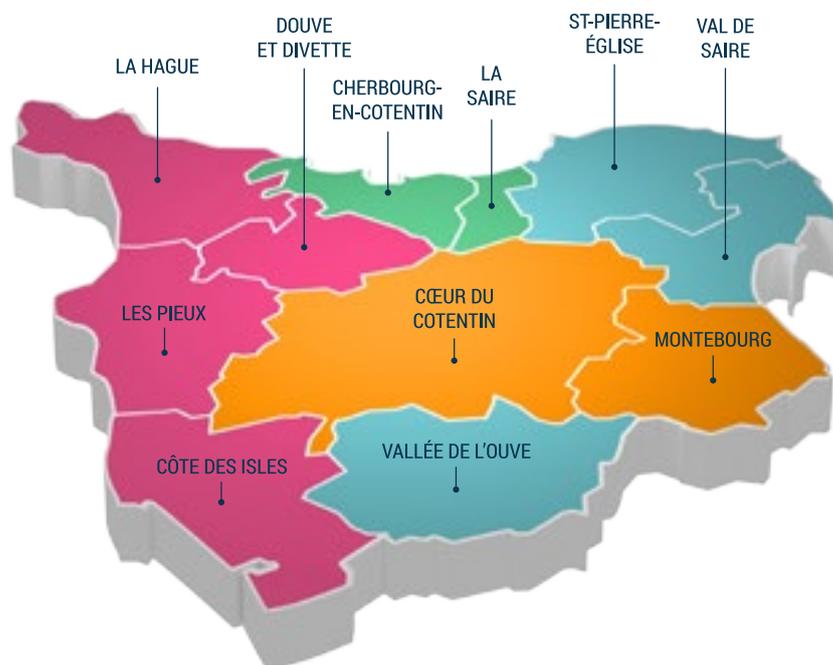
> **Un tri facilité** avec 100% des emballages et des papiers triés et une augmentation des points d'apports volontaires pour le verre

> **Une collecte adaptée** pour correspondre au mieux aux besoins des habitants, suite à l'extension des consignes de tri

> **Des composteurs gratuits** pour que le compost soit à portée de potager

# Une collecte adaptée

Tout au long de l'année 2022, le Cotentin connaîtra une réorganisation de la collecte des ordures ménagères et des emballages recyclables. Ces changements incluent entre autre la fourniture gratuite de bacs gris et jaune sur l'ensemble du territoire.



Phase 1 13 juin 2022

Phase 2 3 octobre 2022

Phase 3 28 novembre 2022

Phase 4 31 décembre 2022

### CONCRÈTEMENT, COMMENT L'AGGLO RENDRA LE TRI PLUS FACILE ?

Concrètement, à la fin de l'année 2022, la collecte en porte-à-porte remplacera les collectes dans les colonnes d'apport volontaire lorsque ce sera possible. Pour ce faire, tous les habitants du Cotentin disposeront gratuitement de :

- > **Un bac individuel jaune** pour y déposer 100 % des emballages et des papiers de votre foyer ;
- > **Un bac individuel gris** pour les déchets résiduels ordinaires qui ne se recyclent pas et ne se compostent pas.

### QUELS SONT LES AVANTAGES DE CETTE RÉORGANISATION ?

- > **Un système réfléchi à l'échelle du Cotentin** et non plus à l'échelle des anciennes Communautés de communes ;
- > **Des tournées redessinées et des fréquences adaptées** pour favoriser la réduction des gaz à effet de serre ;
- > **Une collecte qui répond à un besoin**, en cohérence avec l'implantation du logement : zone rurale, pavillonnaire, urbain, etc. ;
- > **Un renforcement de la santé et de la sécurité** au travail pour les agents de la collecte ;
- > **Un geste de tri plus simple.**

### COMMENT CONNAÎTRE MON JOUR DE COLLECTE ?

Un mois avant la mise en application des nouvelles collectes, les habitants pourront connaître les jours et fréquences de collecte pratiqués sur leur commune par différents moyens :

- > Le site [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr)
- > Les **Mairies** ou les **Maisons du Cotentin**
- > Les permanences de proximité réalisées par les **Ambassadeurs du tri et de la Prévention**, dont les dates seront communiquées en Mairies et sur le site [lecotentin.fr](http://lecotentin.fr)
- > Le **guide des collectes** reçu dans ma boîte postale

# La poubelle de demain, un tri facilité

## BAC JAUNE

En plus des papiers, boîtes et aérosols en métal, briques, cartons, bouteilles en plastique, vous pourrez déposer dans votre poubelle jaune **100% des emballages**, en ajoutant :

- > **Tous les pots et tubes** : yaourt, beurre, crème fraîche, fromage blanc, dentifrice, crème hydratante, etc.
- > **Tous les sacs et sachets en plastique** : de légumes et fruits ou fromage, éco-recharges, films autour des revues, films autour des packs de lait ou des rouleaux de papier-toilette, etc.
- > **Toutes les barquettes** de viande, charcuterie, poisson ou légume, et boîtes de pâtisseries, etc.
- > **Tous les petits emballages métalliques** : capsules et muselet de cidre et Champagne, capsule de café, papier de portion fromagère, etc.

**Un tri facilité : emballages non lavés, non imbriqués, mais bien vidés.**

## COMPOSTEUR

### Matières humides/azotées

- > Épluchures de tous les fruits (*les avocats et agrumes peuvent être compostés mais ils prennent du temps*) ou les fruits et légumes abîmés
- > Épluchures de légumes
- > Thé en vrac
- > Marc de café + filtre
- > Pain

### Matières sèches/carbonées

- > Petits cartons d'emballages
- > Petits branchages et brindilles
- > Papier essuie-tout plus le rouleau en carton
- > Plantes vertes
- > Restes de repas (*sauf viande et poisson*)
- > Coquilles d'œufs préalablement concassées
- > Fleurs fanées

NOUVEAU



## CONTENEUR VERRE

**Tous les pots, bouteilles et bocaux en verre, sans les couvercles, sont à déposer dans les conteneurs.**

Grâce aux colonnes supplémentaires installées en 2022, le Cotentin disposera de près de 1 000 colonnes pour vous simplifier le geste de tri.

N'oubliez pas, le tri du verre dans le Cotentin est solidaire : pour chaque tonne collectée, 1€ est reversé à l'association Cœur et Cancer.

• OBJECTIF : 42 KG/AN/HAB •



## TAILLES DES HAIES

Les haies en bordure de voirie ne doivent pas dépasser la limite de propriété.

La hauteur maximum est de deux mètres pour des plantations à moins de 2 m de la voie publique.

## PROPRETÉ DES TROTTOIRS

Chacun doit maintenir le trottoir en face de son domicile en état de propreté.

Cela consiste en un balayage régulier et l'arrachage des herbes folles qui peuvent croître à l'interstice mur-trottoir.

## BRUITS

Prenons soin de respecter la tranquillité de nos voisins. Si des travaux bruyants vont être entrepris, il est toujours préférable de prévenir ses voisins et d'en expliquer la raison.

Le bruit ne doit pas dépasser 70 décibels en limite de propriété. Une tondeuse émet entre 20 et 80 décibels et un outillage portatif entre 60 et 70 décibels.

**Les plages horaires précisées par arrêté préfectoral sont les suivantes :**

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

## CHIENS EN LAISSE

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse sur les voies d'espaces publics.

Un chien en liberté peut mordre, bousculer un enfant, une personne âgée, agresser un autre chien maintenu en laisse par son propriétaire. La responsabilité du propriétaire du chien non tenu en laisse peut être lourdement engagée en cas d'accident.

## DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines sur la voie publique doivent être ramassées par le propriétaire du chien. Des petits sacs noirs sont disponibles dans les distributeurs « Toutounette ».

## RAMASSAGE DES POUBELLES

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, un nouveau dispositif de ramassage des ordures ménagères sera mis en place.

Des containers ont été distribués aux habitants, au couvercle jaune pour les déchets recyclables, noir pour les autres déchets.

Il nous appartient à tous de respecter les règles de fonctionnement du nouveau dispositif basé d'une part sur le tri sélectif et un accroissement de la valorisation des déchets, et sur l'économie par une réduction du nombre de passages.

Nous espérons que la diminution des sacs poubelles sur la voie publique contribuera à réduire la gêne engendrée par les goélands.

## LA DIFFUSION DES INFORMATIONS DE LA COMMUNE

La Commune de Saint-Vaast-la Hougue utilise plusieurs canaux d'information pour ses habitants qui peuvent à tout moment recevoir en direct ces informations ou bien les retrouver sur les différents médias.

### **Le Panneau Pocket de Saint-Vaast-la-Hougue**

Cette application, très simple à intégrer sur votre smartphone ou votre tablette, vous permet de recevoir en direct, les informations et les alertes émises par votre commune.

C'est un outil gratuit et entièrement anonyme qui remporte un franc succès auprès des habitants avec actuellement près de 1200 utilisateurs sur notre Commune.



Si ce n'est déjà fait, n'hésitez pas à télécharger l'application et si vous rencontrez des soucis pour ce téléchargement, venez en Mairie, nous vous aiderons à mettre en place l'application Panneau Pocket sur votre smartphone ou votre tablette.

## AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



C'est une aide financière de 400€, versée aux jeunes Saint-Vaastais(es) qui se forment à la conduite en échange de 20 heures de travaux d'intérêt collectif dans des associations communales ou en rapport avec la Mairie.

Pour cela, il faut :

- être inscrit dans une auto-école,
- avoir entre 16 et 25 ans,
- habiter sur la commune depuis plus de 15 mois et ce pendant toute la durée du contrat,
- faire les 20 heures d'intérêt collectif,
- prendre un rendez-vous avec l' élu de référence M. Samuel Marie.

# LE RECENSEMENT, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le recensement pour la commune de Saint-Vaast-la-Hougue aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.

Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données ! L'ensemble de ces données est traité et analysé par l'INSEE qui diffusera les résultats sur son site internet.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) ou à contacter votre Mairie

## Comment suis-je recensé ?

Ma commune a moins de 10 000 habitants



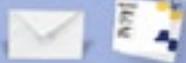
Le recensement a lieu tous les **5** ans auprès de l'ensemble de la population communale

Ma commune a plus de 10 000 habitants



Le recensement a lieu tous les ans sur un échantillon de **8 %** de la population

L'agent recenseur me remet mes codes confidentiels d'accès au questionnaire



Je remplis le questionnaire



Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, utilisez le questionnaire papier



Par internet sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



Validez et c'est terminé !



L'agent recenseur repassera sur rendez-vous pour récupérer le questionnaire sous quelques jours



## VOS AGENTS RECENSEURS



B. Denolle



F. Dorey



N. Leterrier



M.P Castel



M.C Denolle



C. Oliveres



## AVEC VOUS, SAINT-VAAST DEMAIN

*Notre engagement sans faille au service  
de Saint-Vaast et des Saint-Vaastais*

### Une Confiance réciproque

En effet, la confiance que vous nous témoignez est une grande chance. Après plus de 2 ans d'efforts de chacun et de remise à plat, vous avez pu constater que les résultats sont là : la situation financière est à l'équilibre et devrait permettre un retour des investissements dès 2023. Des projets sont désormais en phase active de réalisation ou déjà opérationnels.

Merci encore pour la confiance que vous nous témoignez, vous savez qu'elle correspond à des réalités.

### Une Motivation renouvelée

La saison 2022 a été exceptionnelle. Grâce à l'engagement de chacun : Saint-Vaastais, Associations, équipes municipales tant administratives que techniques, La Région, Le Département... nous avons tous pu profiter d'une Fête de la Mer unique, d'autant plus qu'elle était attendue depuis 2 ans et qu'elle a permis les hommages dus aux marins. Un grand moment de communion qui a rassemblé toutes les motivations et a redynamisé l'envie de faire toujours mieux pour Saint-Vaast. Rien n'aurait été possible sans cette unité sans pareille.

### Un Soutien solide

En cette période compliquée pour chacun dans nos familles, nos cercles d'amis et notre environnement professionnel, la solidarité est une valeur essentielle. Les messages de soutien à notre Maire en sont une expression essentielle et précieuse.

Nous souhaitons relayer ici vos témoignages de bonheur de vivre dans un village apaisé et paisible, avec des envies, des projets et maintenant des réalisations pour aller de l'avant!

Merci pour votre confiance, source de notre motivation pour le soutien que nous devons à Saint-Vaast et aux Saint-Vaastais!

## SAINT-VAAST, OXYGÈNE 2020

*Les élus d'opposition de St-Vaast  
oxygène 2020 ont collectivement  
fait le choix de ne pas s'exprimer  
dans l'espace qui leur est  
réservé dans le bulletin.*

Meilleurs  
vœux  
2023

